

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2150

Attribution d'une subvention de 4 000 euros à l'Association OPLA pour l'organisation du festival de musique "Ça fait Zizir", du 9 au 11 septembre 2016, à Monplaisir dans le 8e arrondissement

Direction des Evènements et Animation

**Rapporteur** : M. KEPENEKIAN Georges

<b>SEANCE DU 6 JUIN 2016</b>
------------------------------

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 8 JUIN 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 30 MAI 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 10 JUIN 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 15 JUIN 2016

---

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRÜMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme NACHURY (pouvoir à M. HAVARD), M. BRAILLARD (pouvoir à M. BERNARD), M. COULON (pouvoir à M. TOURAINE), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2016/2150 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 4 000 EUROS A L'ASSOCIATION OPLA POUR L'ORGANISATION DU FESTIVAL DE MUSIQUE "ÇA FAIT ZIZIR", DU 9 AU 11 SEPTEMBRE 2016, A MONPLAISIR DANS LE 8E ARRONDISSEMENT (DIRECTION DES EVÈNEMENTS ET ANIMATION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 19 mai 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'Association OPLA (Organisation pour la Liberté Artistique) sollicite l'aide financière de la Ville de Lyon pour l'organisation du Festival « Ça fait ZiZir » du 9 au 11 septembre 2016, place Ambroise Courtois, à la MJC Monplaisir et au parc de l'Institut Lumière dans le 8<sup>e</sup> arrondissement.

L'Association « Moultezarts » est à l'origine de la création de ce festival. Plusieurs étudiants bénévoles investis dans diverses associations culturelles lyonnaises ont proposé ce projet depuis 2007.

Au fil des années, elle a développé un réseau de partenariat avec notamment OPLA, association spécialisée dans la conception et la production de projets culturels et artistiques.

L'année dernière déjà, les deux associations étaient co-organisatrices, cette année OPLA porte le projet pour les 10 ans de l'événement.

En 2015, le festival a rassemblé environ 150 bénévoles et 5 000 personnes avec des concerts, spectacles de rue, des projections cinématographiques, lecture de contes, théâtre jeune public et un repas participatif.

Pour sa 10<sup>e</sup> édition, le festival « Ça fait ZiZir », souhaite attirer les habitants du quartier, un public étudiant et les jeunes actifs. Son but est de favoriser les rencontres entre artistes mais aussi entre les artistes et le public.

Une programmation pluri-artistique est en cours d'étude mais des concerts, des installations, des spectacles de rue, des projections cinématographiques et d'autres animations seront proposées au public place Ambroise Courtois.

A travers cette manifestation, l'Association OPLA répond aux objectifs de la Ville de Lyon en proposant de :

- continuer à dynamiser la scène locale en apportant une visibilité à des artistes locaux ou régionaux en émergence ;
- faciliter l'accès à la culture et sa démocratisation de par la gratuité de la programmation, le lien avec des projets, des structures et des initiatives citoyennes locales ;

- favoriser le vivre ensemble, la rencontre, la participation et l'implication des habitants.

Le budget prévisionnel de cette manifestation s'élève à 42 280 euros.

En 2015, l'Association a perçu une subvention de 4 000 euros de la Ville de Lyon et son budget prévisionnel s'élevait à 41 330 euros.

En 2016, l'Association perçoit également une subvention de 2 000 euros dans le cadre de la délibération n° 2016/2068 *Arrondissements en Fête* présentée au Conseil municipal du 25 avril 2016 pour l'événement « Charmettes en Fêtes #2 » qui aura lieu dans le 6<sup>e</sup> arrondissement.

En raison de l'intérêt que présentent les activités de l'Association OPLA, je propose de lui allouer une subvention de 4 000 euros.

Vu l'avis du Conseil du 8<sup>e</sup> arrondissement ;

Où l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

### **DELIBERE**

1. Une subvention de 4 000 euros est allouée à l'Association OPLA, pour l'organisation du festival de musique « Ça fait ZiZir », à Monplaisir dans le 8<sup>e</sup> arrondissement.

2. La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2016, programme EVENCULT, opération AUTCULT, ligne de crédit n° 43985, fonction 024, nature 6574.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN